## 0.a. Objectif

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

#### 0.b. Cible

Cible 1.4 : D'ici 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance

#### 0.c. Indicateur

Indicateur 1.4.2 : Proportion de l'ensemble de la population adulte ayant des droits fonciers garantis sur la terre, (a) avec des documents légalement reconnus, et (b) qui perçoivent leurs droits à la terre comme garantis, selon le sexe et le type de tenure

### 0.e. Mise à jour des métadonnées

1 août 2021

#### 2.c. Classifications

Sans objet

# 4.e. Ajustements

Sans objet

### 4.j. Assurance de la qualité

Sans objet

Page: 1 of 1